

Conditions de travail chez Market (1/4)

La CFDT a interpellé **la directrice générale** (Caroline Dassié) sur la situation préoccupante des supermarchés.

Lors d'un CCE, les élus CFDT ont interpellé la DG des supermarchés sur la dégradation des conditions de travail. Voir le courrier ci-dessous :

*La CFDT vous alerte sur le climat social alarmant qui règne actuellement dans les magasins. **Conséquence directe de votre plan d'action mis en place depuis moins d'un an pour baisser à tous prix les frais de personnel** avec des consignes strictes et non négociables.*



*Les salariés ne comprennent pas que lors de vos passages en magasin, **on vous déroule le « Tapis rouge »** sans compter les dépenses, alors qu'habituellement on nous demande de se serrer la ceinture pour les frais de personnel, quitte à frustrer le client que l'on envoie à la concurrence où il sera certainement mieux accueilli !*

La CFDT a réuni la semaine dernière à Lens une cinquantaine de délégués de différents magasins de la région



*Nord-Est. Ils ont pu ainsi débattre, comme chaque année, avec le Directeur des Ressources Humaines, qui est venu à leur rencontre dans le cadre d'une journée CFDT d'informations. Tous, ce jour-là nous ont remonté le problème du **manque d'heures en magasin entraînant des conditions de travail exécrables** avec des conséquences inévitables sur la santé des salariés : arrêts maladie, accidents de travail,...*



Le ras-le-bol est tel, que la grève a été évoquée à plusieurs reprises et cela un an après la manifestation histo-

rique du 31 mars où ce sujet était déjà sur toutes les lèvres.

La CFDT constate aussi que pour combler ce manque d'heure et afin de limiter l'hémorragie, l'encadrement, a recourt à des stagiaires mineurs non rémunérés pour remplacer les équipes sur des postes à risques, sans formation et sans équipement de sécurité (caisse, charcuterie, boulangerie,...).

On en arrive même à fermer de manière ponctuelle des rayons traditionnels

*(poissonnerie, boulangerie, boucherie...) faute de personnel même dans des magasins urbains à fort potentiel. **Du jamais vu dans notre entreprise !***

Lire page suivante



Conditions de travail chez Market (2/4)

La CFDT a interpellé la **directrice générale** (Caroline Dassié) sur la situation préoccupante des supermarchés.



... Est-ce cela que vous appelez un magasin rentable ? Un magasin qui ne satisfait pas les clients mais qui réalise ses objectifs avec des frais de personnel à la baisse.

Le modèle économique de la franchise, que vous voulez dupliquer chez Market, à l'image d'INTERMARCHE, ne peut se faire ainsi avec des objectifs d'heures travaillées inacceptables. Chaque semaine qui passe, la tenue de nos magasins se dégrade, faute de personnel, et l'encadrement magasin reçoit comme consignes de faire encore des efforts !!!

Quelles sont les limites ?

La CFDT est inquiète pour l'Avenir de notre entreprise et pour la santé de ses Salariés.

Pour la CFDT, cette stratégie

destructrice mènera forcément les salariés à sortir des magasins pour exprimer Haut et Fort leur ras-le-bol!

RÉPONSE

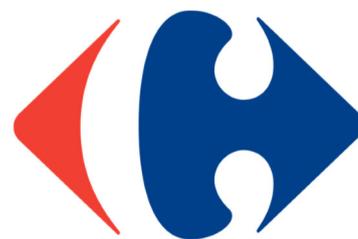
Réponse de la direction régionale (la DG n'a pas répondu au courrier elle-même) :

Nous revenons vers vous concernant votre courrier en date du 9 avril dernier par lequel vous souhaitez alerter Mme DASSIE sur « le climat social alarmant dans les magasins ». Sachez que nous avons prêté une attention toute particulière à ce courrier, même s'il nous a particulièrement surpris.

Dans un premier temps, vous

vous faites porte parole des salariés et vous indiquez qu'ils ne comprennent pas que lors des visites en magasin de la Direction, « (nous déroulons) le tapis rouge sans compter les dépenses alors qu'habituellement (nous demandons) de serrer la ceinture pour les frais de personnel ».

Nous sommes particulièrement surpris par vos propos dans la mesure où nous estimons qu'aucun tapis rouge n'a été déroulé pour les visites des magasins. Vous affirmez, sans aucun élément probant, que nous avons dépensé sans compter. Nous nous inscrivons en faux. Il n'y a eu aucun investissement matériel dans les magasins.



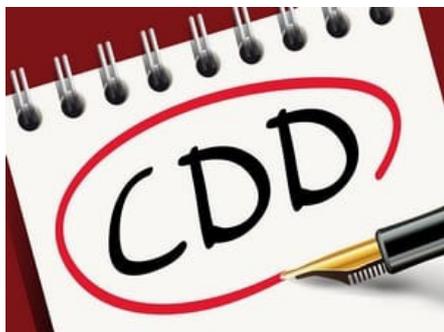
Carrefour
market

Lire page suivante



Conditions de travail chez Market (3/4)

La CFDT a interpellé **la directrice générale (Caroline Dassié)** sur la situation préoccupante des supermarchés.



Les magasins n'ont fait appel ni à des CDD, ni à de l'intérim, ni à des heures supplémentaires ou complémentaires.

Afin de présenter un magasin dont les équipes soient fières, les Directeurs de magasin ont simplement demandé si les salariés étaient volontaires pour des changements d'horaires. Par ailleurs, les Directeurs de magasin ont fait appel à la solidarité région, c'est-à-dire qu'ils ont sollicité leurs collègues. Nous vous confirmons que les Directeurs de magasin doivent respecter scrupuleusement leur budget

de frais de personnel. En effet, vous ne pouvez ignorer qu'au regard du contexte très concurrentiel auquel nous sommes confrontés, nous sommes particulièrement vigilants au respect dudit budget afin de maintenir une équation commerciale difficile.

Par ailleurs, dans le cadre du plan Carrefour 2022, nous vous rappelons qu'au regard



des changements des marchés (évolution du digital, aspiration d'un commerce plus responsable, agressivité des prix et des concurrents, ...), le Groupe Carrefour souhaite se donner une nouvelle ambition et une nouvelle identité : devenir le leader de la transition alimentaire.

Pour se donner des capacités d'action, le Groupe a décidé de définir une nouvelle organisation plus efficace des sièges afin de réduire les coûts et de gagner en agilité.

Pour le surplus, le Groupe demande aux magasins de respecter scrupuleusement le budget de frais de personnel et d'améliorer la productivité. Cela permettra au Groupe



d'investir durablement dans la croissance de l'enseigne, afin de financer notamment des baisses de prix et l'accélération de la transformation digitale. **Ensuite, vous affirmez que l'encadrement des magasins a recours à « des stagiaires mineurs non rémunérés pour remplacer les équipes sur des postes à risque et sans équipement de sécurité ».**

Comme chaque année, en qualité de premier employeur privé de France, nous sommes sollicités pour des stages. Il est notamment important de noter que ce sont souvent des stages à destination des enfants de nos salariés.

Ces stagiaires n'ont effectivement pas vocation à remplacer des salariés en CDI.

Lire page suivante



Conditions de travail chez Market (4/4)

La CFDT a interpellé la **directrice générale** (Caroline Dassié) sur la situation préoccupante des supermarchés.

Ce stage n'a qu'un seul objectif : leur permettre de découvrir le monde de l'entreprise.



Nous rappelons régulièrement que l'accueil de nos nouveaux entrants, et notamment des stagiaires, doit être particulièrement soigné. Il en va de notre image de marque. Par ailleurs, concernant les postes à risque tels que la boucherie, nous recrutons des alternants et non des stagiaires. Ces alternants bénéficient bien entendu d'une formation et d'un accompagnement par leur tuteur. En ce qui concerne, les équipements de protection individuelle, les magasins disposent d'un référentiel de matériel et ils ont la possibilité de passer des commandes régulières au cours de l'année.

Enfin, vous prétendez que nous fermons « de manière ponctuelle les rayons traditionnels faute de personnel ».

Lors de nos échanges et lors des réunions de CE, nous avons déjà eu l'occasion de

vous faire part de nos convictions. Au contraire, nous croyons au service client et nous souhaitons proposer à nos clients, dès que cela est possible, des rayons traditionnels. Il faut cependant prendre en compte le fait que les salariés affectés à ces rayons traditionnels ont des compétences spécifiques et il est exact qu'en cas d'absence, il est difficile de recruter rapidement des salariés capables de tenir un rayon traditionnel. L'absentéisme occasionnel et les difficultés de recrutement peuvent expliquer qu'un rayon traditionnel soit fermé de manière temporaire.

Néanmoins, nous souhaitons préciser que ce genre de situation reste exceptionnel. Il n'y a aucune volonté de la part de la Direction de fermer



les rayons traditionnels de nos magasins.

En conclusion, nous souhaitons affirmer de nouveau, s'il en est besoin, que nous avons à cœur d'assurer le développement de notre Direction Opérationnelle Market Nord et Est et de protéger la santé de nos collaborateurs. Espérant avoir répondu à vos

M'ACCUSER DE NE PAS RESPECTER LE DIALOGUE SOCIAL ALORS QUE J'AI DIT BONJOUR!



interrogations, nous nous permettons de vous rappeler que nous restons bien entendu à votre écoute et à votre disposition, comme habituellement. En effet, nous souhaitons continuer à privilégier le dialogue social aux échanges de courriers ou au mouvement de grève.

Commentaires CFDT : chacun appréciera comme il le souhaite, la qualité des réponses.